



Melesse, le 22 juin 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le mercredi 29 juin 2022 à 20h.

Conformément au décret n°2022-352 du 12 mars 2022 modifiant le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de la crise sanitaire, la séance se tiendra à la salle polyvalente, rue de Montreuil.

Ordre du Jour

Validation du procès-verbal du 18 mai 2022

Présentation du Premier bilan de la participation à SPOT - Quentin Steinman

- 1 – ZAC du Feuil – approbation du compte-rendu annuel à la collectivité
- 2 – Pôle intergénérationnel AGORA – approbation du compte-rendu annuel à la collectivité
- 3 – Pôle intergénérationnel AGORA – acquisition en Véfa de la salle commune
- 4 – Champ Courtin – protocole transactionnel
- 5 – Champ Courtin – traité d'adhésion à l'ordonnance d'expropriation
- 6 – Subvention aux écoles publiques pour la prise en charge de l'OCCE
- 7 – OGEC – classe transplantée – attribution d'une subvention
- 8 – Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – tarifs 2023
- 9 – Société Appollodorus – convention pour le versement d'une indemnité d'imprévision
- 10 – Pôle intergénérationnel AGORA - garantie d'emprunt logements locatifs sociaux
- 11 – Personnel municipal – modification des délibérations initiales portant sur le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel « RIFSEEP » et complément indemnitaire
- 12 – Personnel municipal – modification des grades et cadres d'emploi des emplois à pourvoir
- 13 – Personnel municipal – recours à l'apprentissage
- 14 – Personnel municipal – modification du régime des astreintes
- 15 – Personnel municipal – création d'un poste non permanent – contrat de projet

Décisions diverses

Informations diverses

Calendrier prévisionnel des Conseils municipaux du 2^e semestre 2022 : 28 septembre, 19 octobre, 23 novembre, 14 décembre

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Le Maire,
Claude JAOUEN

